

Mise à jour: 27/03/2003 - Version: 02.02 1 IDENTIFICATION DU PRODUIT ______ Nom du produit : COLLE THERMOFUSIBLE JET-MELT 3792-AE / 3792-PG / 3792-TC / 3792-TC-Q / 3792-Q / 3792-B Utilisation du produit : Colle thermofusible pour applicateurs Jet-Melt 2 et TE. Code d'identification : Identification de la société : : 3M FRANCE Adresse Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise Cedex Téléphone : 01.30.31.61.61 No d'appel d'urgence : ORFILA Téléphone : 01.45.42.59.59 2 INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS Nom chimique Numéro CAS Pourcentage ._____ ____ ____ POLYMERE D'ACETATE DE 24937-78-8 60 - 70 VINYLETHYLENE (EVA) POLYMERES D'HYDROCARBURES 69430-35-9 30 - 40HYDROGENES EN C6-20 Nature chimique : Voir ci-dessus. 3 IDENTIFICATION DES DANGERS Principaux dangers: 4 PREMIERS SECOURS ------En cas d'inhalation : Mettre la personne à l'air frais. Si des symptomes se developpent, consulter un médecin. En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement la peau à grande eau froide pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin. NE PAS TENTER D'ENLEVER LE MATERIAU FONDU. Couvrir la zone affectée avec un linge propre. En cas de contact avec les yeux : Consulter immédiatement un ophtalmologiste . Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Ne pas tenter d'enlever le matériau fondu. En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir, sauf si recommandé par un personnel médical. Faire boire deux verres d'eau. Ne jamais faire absorber quelque chose à une personne inconsciente. Appeler un médecin. ______ 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE ______ Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des agents d'extinction de classe B (agent extincteur chimique sec, dioxyde de carbone). Mesures particulières d'intervention : Porter un vetement de protection intégral comprenant: casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque; tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tete.

```
6 MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE
 Précautions individuelles :
 Méthodes de nettoyage :
    Récuperer le produit non abimé
7 MANIPULATION ET STOCKAGE
 Conseils d'utilisation :
 Prévention des incendies et des explosions :
     Non applicable.
 Conditions de stockage recommandées :
 Matières incompatibles :
     Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart de la lumière
     solaire.
8 CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE
 Valeurs limites de moyenne d'exposition :
     Acétate de vinyle : 10 ppm (30 mg/m3), Circulaire du 10/05/1984.
 Protection respiratoire :
     Non applicable.
 Protection des mains :
     Porter des gants appropriés, par exemple en NOMEX, en manipulant
     ce produit pour éviter les brulures par la chaleur. Eviter le
     contact de la peau avec le matériau chaud.
 Protection des yeux :
     Eviter le contact avec les yeux. Pour éviter le contact avec les
     yeux, l'équipement suivant doit etre porté, seul ou combiné,
     suivant le cas: Porter des lunettes de sécurité avec protection
     latérale. Porter des lunettes de protection ouvertes.
  Ingestion :
     Ne pas avaler. Conserver en dehors de la portée des enfants.
 Ventilation recommandée :
     Utiliser dans les zones bien ventilées.
9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES
 ______
 Etat physique, couleur, odeur : Solide cireux blanc opaque
                                      inodore, présenté en
                                      batonnets. (à l'état fondu :
                                     forte odeur de résine)
                                  : non applicable
 Point/intervalle d'ébullition (°C) : non applicable
 Point/intervalle de fusion :
                                    non déterminé
 Point d'éclair - Coupe fermée (°C) :
                                     > 232,2
 Température d'auto-inflammation
                                 :
                                     non déterminé
 Limites d'explosivité dans l'air :
  - Inférieure (% en volume) : non applicable
  - Supérieure
                    (% en volume) : non applicable
 Pression de vapeur
                         (hPa) :
                                     non applicable
 Hydrosolubilité
                                     nulle
                          (Eau=1) :
 Densité relative
                                     0.97
 Densité de vapeur
                          (Air=1) :
                                    non applicable
 Composés organiques volatils (g/l) :
 Vitesse d'évaporation
                             :
                                     non applicable
 Viscosité
                          (mPa.s):
                                     non applicable
 Teneur en matières volatiles (%):
10 STABILITE ET REACTIVITE
______
 Stabilité :
     Stable. Pas de polymérisation dangereuse.
 Matières à éviter :
     La chaleur.
 Produits de décomposition dangereux :
    Monoxyde et dioxyde de carbone.
11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES
```

```
Les vapeurs du matériau chauffé peuvent causer une irritation des
     voies respiratoires.
  Effets en cas de contact avec la peau :
     Brulures cutanées (origine thermique par suite de contacts avec
     des matériaux chauds): les symptomes peuvent inclure brulures
     douloureuses, rougeur de la peau, boursouflures et cloques.
  Effets en cas de contact avec les yeux :
     Les vapeurs du matériau chauffé peuvent causer une irritation des
     yeux. Brulures d'origine thermique : les symptomes peuvent
     inclure une forte douleur, rougeur, gonflement et destruction des
     tissus.
  Effets en cas d'ingestion :
     Blocage physique : les symptomes peuvent inclure une douleur
     abdominale.
12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES
 Ecotoxicité :
     Non déterminée
 Données et informations complémentaires :
     Pas de données disponibles. Etant donné la diversité des
     réglementations, vérifier celles qui sont applicables ou
     consulter les autorités compétentes avant élimination.
13 CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION
     _____
 Déchets résultant de l'utilisation :
     Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.
 Emballages souillés :
     Collecte et incinération par des sociétés spécialisées.
 Nomenclature des déchets : 08 04 09
  Possibilités de recyclage :
     Récuperer si possible. Si le produit ne peut pas être récupéré
      ,éliminer le dechet de produit dans une installation adéquate
      .Sinon, incinérer le dechet dans un incinérateur industriel,
     commercial ou municipal.
14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT
 Numéro ONU
 Groupe d'emballage
 VOIES TERRESTRES (ADR/RID)
  - Classe :
                                       Non réglementé
 MARITIME (IMDG)
  · Classe
                                    : Non réglementé
 AERIEN (ICAO/IATA)
                                    : Non réglementé
  - Classe
15 INFORMATIONS REGLEMENTAIRES
  Etiquetage réglementaire :
 Symbole(s)
     Aucun
 Contient :
 Phrases de risque :
     Les vapeurs du produit chauffé peuvent irriter les yeux et les
     voies respiratoires.
 Conseils de prudence :
     Eviter le contact avec l'adhésif extrudé à chaud ou avec l'embout
     de l'applicateur. Eviter l'exposition directe des yeux aux
     vapeurs. Eviter l'inhalation prolongée des vapeurs. En cas de
     contact de la peau avec l'adhésif chaud, rincer immédiatement à
     l'eau froide et couvrir avec une gaze stérile. Ne pas tenter de
     retirer l'adhésif. Faire soigner la brulure par un médecin.
 Tableau des maladies professionnelles:
16 AUTRES INFORMATIONS
   ______
 Raison de la réédition :
```

Effets en cas d'inhalation :

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas.Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.Ils sont donnés de bonne foi.L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est concu.Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.